

COMMISSION DE SUIVI ET DE CONCERTATION SUR LE PÉTROLE EN GUYANE

6^{ème} Réunion en date du 3 mai 2013

COMPTE-RENDU

La Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane s'est réunie à nouveau pour la 6^{ème} fois le 3 mai 2013 sous la co-présidence du Préfet Denis Labbé et du 1^{er} Vice-Président de la Région Guyane, Jocelin Ho-Tin-Hoe.

1. Introduction et organisation

M. Denis Labbé souhaite la bienvenue aux participants présents et indique qu'en raison de l'actualité sociale il devra quitter la séance avant la fin et se faire remplacer par Vincent Niquet, Secrétaire général aux Affaires Régionales.

Il informe la Commission de l'achèvement de la procédure de recrutement d'un chargé de mission, destiné à assurer le bon fonctionnement de la Commission en liaison entre l'Etat et la Région, qui sera effectivement mis en place dans le délai d'un mois.

Le Comité de gestion composé de trois membres (Etat, Région et Shell) est également opérationnel et peut se réunir avec un court préavis, sur proposition du rapporteur d'un Groupe de travail ayant approuvé des projets à financer sur les fonds Shell.

2. Restitution des Groupes de Travail

La Commission a ensuite entendu les rapporteurs de ses cinq Groupes de Travail.

- Sécurité et Environnement (Présidence Etat/DEAL Adjoint) :

Réuni le 16 avril 2013, ce Groupe de Travail a mis en ligne son compte-rendu sur le site de la DEAL Guyane.

Il s'est fait rendre compte des résultats et de la fermeture du forage GM ES-3 de Shell, mais aussi du rapport complet de la 2^{ème} campagne de prélèvements halieutiques menée en décembre 2012. Il a entendu Shell présenter sa méthodologie d'étude des sédiments et du benthos avec un navire scientifique, pour le suivi environnemental avant et après les forages. Il s'est également fait présenter le principe d'un « side-track » (forage dévié) et d'un « well test » (essai de puits), qui ne sont toutefois pas à l'ordre du jour à ce stade, compte tenu des résultats négatifs du forage.

Sur les fluides de forage synthétique, Shell a apporté les éléments demandés par les arrêtés préfectoraux sur le forage, notamment les tests écotoxicologiques, de biodégradabilité et de non-bioaccumulation. Le groupe de Travail a prévu de revenir aussi sur la tierce expertise effectuée sur les études techniques de Shell à ce sujet.

- Retombées économiques et Développement local (Présidence Région/Mme Carol Ostorero, Vice-Présidente) :

Réuni le 7 mars et le 2 mai 2013, ce Groupe de Travail a donné lieu à une présentation de la cartographie de la sous-traitance pétrolière et de l'offre correspondante en Guyane, à laquelle Shell a apporté des informations complémentaires sur ses sous-traitants actuels.

Il a par ailleurs élaboré un premier projet de Charte de « local content », qui doit être rediscuté en sous-groupe sur la base des remarques des participants. L'objectif est d'avoir un texte à proposer aux opérateurs pétroliers qui postulent pour de nouveaux Permis Exclusifs de Recherche au large de la Guyane.

Le Groupe de Travail s'est fait confirmer les règles juridiques, fiscales et sanitaires applicables à l'approvisionnement du navire de forage, dont la mise en œuvre par Shell est contrôlée par les Douanes. Pour l'avenir, le régime de suspension de TVA est cependant à rediscuter, ce régime dérogatoire (articles 274 et 242 A de l'annexe II du CGI) étant abrogé pour les nouveaux PER à venir après le 1^{er} janvier 2012. Une interrogation subsiste également sur les effets de l'arrêt de la cour européenne de mars 2013 remettant en cause l'article 262 du CGI applicable aux transports en haute mer.

Les discussions sur les projets d'infrastructures et de services portuaires liés aux développements pétroliers se sont poursuivies en présence du Directeur du Grand Port Maritime, qui est actuellement à la recherche de prestataires et a reçu plusieurs candidatures.

Le Préfet rappelle à ce propos qu'il a écrit à Shell pour lui faire préciser les engagements qu'il pourrait prendre, tant sur les fournitures à bord du navire de forage à partir de la Guyane que sur l'utilisation des infrastructures et de la logistique et, plus largement, des services pétroliers à développer autour du port de Degrad des Cannes dès 2014.

Patrick Romeo confirme que Shell va étudier les offres en présence et sera attentif à favoriser la structuration de filières fiables en Guyane sur ces deux aspects.

- Formation et Emploi des Guyanais (Présidence Région/AMO Egis-Calia) :

Ce Groupe de Travail s'est réuni le 8 avril avec le Cabinet Actencia et le 2 mai 2013 en séance plénière.

Il a tout d'abord examiné les actions de communication à poursuivre en direction du grand public (en juillet prochain avec Shell) et des jeunes Guyanais, à l'instar des deux présentations des projets pétroliers faites le 8 mars dernier à Kourou et à Cayenne. Des supports écrits, Internet et audiovisuels sont en préparation. Le Groupe de Travail a souhaité que ces projets de communication soient bien ciblés et mis en cohérence entre les acteurs. Une communication plus conséquente permettant de présenter les outils disponibles sera mise en place à la rentrée scolaire 2013.

Le Groupe a ensuite revu les avancées obtenues en matière d'apprentissage, de stages ou d'emplois auprès de Shell et de ses principaux partenaires. Il a revu les adaptations envisagées à court et moyen terme sur les cursus de formation initiale et continue, notamment en apprentissage à l'IUT de Kourou (Gestion-Logistique-Transport en 2013-2014, puis Hygiène-Santé-Sécurité-Environnement en 2014-2015) et en Anglais, pour mieux préparer les étudiants aux besoins du secteur pétrolier. Il a souhaité que les modalités d'appui à la mobilité des jeunes Guyanais soient mieux connues et adaptées aux cas rencontrés dans les entreprises intéressées, de façon partagée entre les acteurs.

- Recherche (Présidence Etat/DDRT) :

Le Groupe de Travail, réuni les 8 mars et 5 avril 2013, a poursuivi la présentation des programmes de recherche à lancer en Guyane, pour une meilleure connaissance des écosystèmes marins et côtiers, qui feront l'objet de cofinancements par l'ANR (Agence Nationale de la Recherche), le FEDER et/ou les établissements de recherche. Il a examiné simultanément les demandes de moyens communs structurants indispensables pour la recherche en Guyane, à financer sur les Fonds Shell, qui seront mutualisés entre programmes et entre organismes. La liste définitive pour une première tranche d'engagements sera complétée en juin prochain.

Le Groupe de Travail s'est penché également sur les études demandées par le secteur de la Pêche sur la connaissance de l'« état Zéro » de la ressource (à présenter par l'IFREMER), les fondamentaux économiques de la filière (cf. GT Pêche) et la biodiversité (campagne envisagée par le Muséum d'Histoire Naturelle, en cours de discussion et de préparation).

La prochaine réunion aura lieu ce jour et deux demandes de financement de thèses, l'une intéressant les estuaires et les côtes de Guyane, et l'autre les tortues marines, seront présentées.

- Pêche (Présidence Etat/Direction Mer) :

Ce Groupe de travail, réuni le 2 mai 2013, s'est penché sur les investissements de redémarrage de l'activité Pêche (moteurs) à engager dans les prochaines semaines de manière équitable et transparente sur les Fonds Shell, pour les pêcheurs dont les dossiers fiscaux et sociaux sont à jour ou en cours de régularisation.

Il a également discuté de la campagne d'échantillonnage halieutique en eaux profondes à mener sur l'acoupa rouge, qui n'est actuellement pas pêché sur des fonds de 200m en Guyane et nécessite l'affrètement d'un navire spécifique et des moyens techniques à adapter sur celui-ci. L'IFREMER participe à la mise au point de cette campagne à venir.

L'avis du Conseil du CRPMEM de Guyane sur les projets d'étude de coopérative d'avitaillement et d'installation d'une nouvelle machine à glace est encore attendu pour le 14 mai prochain.

La question du prix du carburant Pêche a commencé d'être examinée avec les services de l'Etat et de la Région et la SARA, mais doit se poursuivre avec les distributeurs.

Enfin l'élaboration d'un cahier des charges sur l'étude économique et financière de la filière sera lancée en liaison avec l'AFD et le CRPMEM.

3. Présentation des travaux Shell

Bruno Thomé, Directeur Guyane de Shell Exploration-Production France, présente l'état d'avancement des travaux de forage menés par Shell depuis mars dernier, en particulier le déroulement et les résultats du forage GM-ES 3, qui vient de s'achever et n'a pas mis au jour de nouvelles réserves d'hydrocarbures.

Le forage suivant GM ES-4 démarre sans attendre sur un nouvel emplacement proche de la frontière brésilienne sur un site nommé Cebus, par 2226 m. de fond et pour une profondeur totale prévue de 6165 m. Il devrait durer 120 jours, comme le précédent. Après la pose du BOP (Bloc Obturateur de Puits), il sera mis en circuit fermé à partir du 9 mai prochain.

Un quatrième forage GM ES-5 aura lieu d'ici fin 2013-début 2014. La suite éventuelle des travaux d'exploration dépendra des résultats de la campagne en cours et n'est pas encore définie.

Parallèlement, une campagne scientifique d'étude et de suivi de l'environnement marin, portant sur des zones potentiellement impactées par les forages, après GM ES-2 et avant GM ES-4, est menée selon les prescriptions des arrêtés préfectoraux. Elle se prolongera sur l'ensemble du permis pour établir une référence 2013 globale. Le navire de mesures, le Geoexplorer, restera environ un mois et reviendra fin 2013 pour effectuer la même étude après GM ES-4. Des observateurs de mammifères marins ont été embarqués par CREOCEAN qui réalise ces études.

Le rapport scientifique sur la deuxième campagne de prélèvement halieutique a été fourni. Il semble montrer l'absence d'impact significatif de la sismique sur la zone. La prochaine campagne prévue en juillet 2013 permettra de s'abstraire des phénomènes saisonniers, en comparant des périodes analogues à un an d'intervalle.

Gilles Amiard, Directeur du Développement local, présente le chiffrage du 1^{er} trimestre 2013, ainsi que le rappel du cumul 2012, des retombées économiques et sociales en

Guyane : les dépenses directes (carburants d'une part, bureaux et hébergement, soutien direct aux opérations, d'autre part, pour environ 50/50 % du total) réalisées par Shell et ses principaux sous-traitants, ainsi que les emplois pourvus par des Guyanais, au nombre de 24 à ce jour. Les rotations et les hébergements correspondants représentent un flux de 300 personnes environ chaque mois qui changent entre le navire et Cayenne.

Après ces présentations, la discussion a permis d'éclairer les participants sur les points suscitant des questions.

- Sur le GT Sécurité-Environnement :

Dans le cadre de la préparation de nouvelles campagnes sismiques éventuelles, il a été demandé de revoir la façon de fixer les calendriers, en fonction des connaissances acquises sur la densité de mammifères marins, afin de mieux planifier les campagnes en évitant les pics de présence au large (observés d'août à décembre en 2012).

▶ Shell indique que les observations de présence de mammifères marins, dont les procédés visuels et radars de repérage se sont montrés efficaces, correspondent aux périodes utilisées en 2012 pour la sismique, choisies en fonction de l'état de la mer également. Des compromis seront nécessaires dans l'avenir en utilisant les données acquises, qui ne reflètent toutefois qu'une partie de l'année, les autres mois étant plus difficiles et rendant les conditions d'observations presque impossibles, tant pour la faune que pour la sismique.

▶ Pour la DEAL, de meilleures conditions de navigation (sur les quatre derniers mois de l'année) permettent aussi de raccourcir la durée à la mer et l'impact des campagnes, tout en donnant une meilleure visibilité pour les observateurs embarqués. La poursuite de l'acquisition de connaissances est par ailleurs un objectif scientifique, pour lequel une campagne de Recherche pourrait être envisagée utilement.

- Sur le GT Retombées économiques :

Une question est posée sur l'intégration, au titre des critères de choix des titulaires des futurs permis exclusifs de recherche, outre les garanties financières et techniques, d'une « prise en compte » des retombées locales escomptées. Dans ce cadre, le travail de formulation d'une Charte de « local content » prendrait tout son sens.

▶ Ce point a été identifié et sera débattu dans le cadre de la réforme du code minier en cours. Les clauses prévues ne devraient pas nécessairement être juridiquement contraignantes, mais incitatives à prévoir un volet de retombées locales dans le dossier, qui les prendrait alors en considération.

▶ Shell précise qu'il ne faudrait pas décourager les investisseurs à venir faire des recherches pétrolières en Guyane à ce stade par des contraintes trop lourdes et peu opérationnelles. Il serait cependant désireux de travailler sur les possibilités de faire le maximum de travaux et achats en Guyane dans le cadre d'un futur développement de champ pétrolifère ultérieur. La Charte pourrait avoir un objectif « collaboratif » pour préparer ce type de retombées directes, le moment venu.

► La Région fait observer que dans tous les pays pétrolifères, un contenu local est exigé, comme étant « la moindre des choses ». Cette question devra être intégrée à l'avenir dans les textes du code minier, de façon à faire progresser et mieux intégrer le tissu économique, en particulier pour la Guyane.

- Sur le GT Pêche :

Une étude sur l'acoupa rouge est prévue dans l'arrêté préfectoral relatif aux campagnes sismiques. Pour quelle raison n'est-elle pas encore réalisée et quel sera l'objectif de cette étude ?

► L'objectif de cette campagne de prélèvement est de mesurer l'impact des campagnes sismiques. Cependant la méthode de pêche envisagée dans le cadre de cette campagne n'est pas pratiquée actuellement en Guyane. Elle demande donc un navire et des équipements adaptés, qui ne se trouvent pas sur place et doivent être mobilisés. Ils sont désormais repérés, avec l'aide du CRPMEM, et Shell confirme qu'il va monter une campagne de prélèvement sur l'acoupa rouge dans les meilleurs délais, après avoir validé la faisabilité et la méthode avec les différents acteurs impliqués, dont le CRPMEM. Ceci permettra à Shell de compléter ses obligations réglementaires. Les autres campagnes de prélèvements halieutiques précédentes, qui seront réitérées en juillet 2013, ont employé des moyens existants, qu'ils soient guyanais pour le chalut ou vénézuéliens pour le ligneur. Cela demande plus de temps de mise au point pour l'acoupa rouge.

- Sur la suite des travaux d'exploration de Shell :

Les travaux actuellement prévus et autorisés se termineront en fin d'année 2013 avec l'achèvement du forage suivant GM ES-5. Qu'est-il prévu au-delà de celui-ci et y aura-t-il rupture de continuité en Guyane ?

► Shell indique que rien n'est encore décidé, compte tenu des deux forages encore à venir, dont les résultats sont très attendus et font vivre l'espoir. Il prépare d'ores-et-déjà une suite, conditionnée par ces résultats, mais aussi par les délais de procédures à venir. La préparation d'une nouvelle campagne sismique avant de prévoir des forages, par exemple, pourrait nécessiter des études préalables et des délais plus longs. En tout état de cause, il reste jusqu'au 1^{er} juin 2016 pour bien explorer le PER Guyane Maritime en cours. Il est donc certain que Shell confirmera sa présence en 2014 en Guyane.

- Sur les nouvelles demandes de PER déposées et rendues publiques :

Dans quels délais seront-ils instruits et selon quelles procédures, compte tenu des textes en vigueur et de la réforme du code minier à venir ? Quels délais seront ensuite nécessaires pour démarrer des travaux d'exploration ?

► La DEAL indique que les délais « légaux » ne seront vraisemblablement pas tenus, la mise en concurrence étant en cours. Il y a encore deux étapes d'instruction, locale puis nationale, après cette période d'ouverture à la concurrence. Tout dépendra du nombre de concurrents en présence et de leur crédibilité, voire de leurs possibilités de s'allier en consortium. Ensuite, les travaux suivront, selon le cas, plus ou moins rapidement selon la connaissance préalable de la zone qu'ils auront au départ. De nouvelles phases

d'instruction, avec un changement de procédures, si la réforme du code minier intervient entre-temps, seront à prévoir avant tous travaux.

- Sur la communication vers le grand public et la démultiplication des informations présentées à la Commission :

L'absence de Guyane Nature Environnement ce jour semble liée à un manque de communication vers le grand public, maintes fois dénoncé, et au souhait de voir s'ouvrir davantage la Commission de façon à démultiplier les informations diffusées. Qu'est-il prévu en ce sens ?

- ▶ La proposition d'ouvrir la composition de la Commission à d'autres représentants de la société civile, notamment des associations, est retenue et il est demandé à chacun des participants de relayer cette ouverture auprès des interlocuteurs pouvant être intéressés.
- ▶ Par ailleurs, une communication plus orientée vers le grand public sera effectuée à nouveau en juillet prochain avec Shell et à la rentrée de septembre-octobre 2013 sur les outils de communication mis en place (Site Internet, documents d'information sur les filières...). Des présentations générales comme celles de mars dernier dans les lycées seront également programmées avec le rectorat.
- ▶ Le chargé de mission qui assurera le secrétariat de la Commission aura aussi pour rôle d'organiser et de coordonner ces initiatives.

L'ordre du jour étant épuisé, le Secrétaire Général aux Affaires Régionales clôt la séance.

La prochaine réunion de la Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane se tiendra le **vendredi 5 juillet 2013**.

Liste des participants à la réunion du 3 mai 2013

Etat :

Denis Labbé, Préfet de la Région Guyane
Vincent Niquet, SGAR de la Préfecture de la Région Guyane,
Anne Duthilleul, chargée de la mission d'accompagnement Pétrole
Christian Claudon, Commissaire au Développement productif Guyane
Denis Girou, Directeur DEAL
Joël Durantou, Directeur Adjoint DEAL
Hartmann Tahri, DIECCTE
Jean-Michel Andriès, Directeur régional des Douanes
Stéphane Gatto, Directeur de la Mer
Didier Fournier, Délégué régional DRRT
Emmanuel Gauchey, AEM
José Euryale, Rectorat

Région :

Jocelin Ho-Tin-Hoe, Vice-Président de la Région
Carol Ostorero, VP Région, Présidente ARD-Guyane Développement
François Mengin-Lecreulx, Directeur général des Services
Grégoire Lopez-Rios, Région
Bellemare James, ARD-Guyane Développement
Robert Picard, Calia Conseil
Jean-François Henric, EGIS Conseil
Elise Dubois, EGIS Conseil

Organismes :

CCIG
Ariane Blum, Directrice BRGM Guyane
Patrick Seyler, Directeur IRD Guyane
Anne Corval, Directrice CNRS-Guyane
Paul Jeannet, Caisse des Dépôts et Consignations
Fabrice Dufresne, Directeur IEDOM Guyane
CNES
François Dumora, Pôle Emploi

Socio-professionnels :

Jocelyn Médaille, Président CRPMEM Guyane
CRPMEM Guyane
Stéphane Lambert, 1^{er} VP MEDEF Guyane
CGPME Guyane
Fred Lachot, Ecole Maritime de Guyane
Jean-Louis Pascal, DG GLMP (MARFRET)
Philippe Rech, DG Somarig (CMA-CGM)

Associations :

Laurent Kelle, WWF-Guyane

Shell :

Patrick Romeo, Président Shell Exploration Production France
Bruno Thomé, Directeur Guyane Shell Exploration Production France
Alain Deport, Adjoint au Pt SEPF
Gilles Amiard, SEPF Guyane
Joachim Vogt, SEPF Guyane
Melissa Langlois, SEPF Guyane